

Habitations Les Trinitaires est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'offrir du logement abordable de qualité aux personnes de 55 ans et plus.

Nous sommes situés à proximité du métro Angrignon, du parc Angrignon et du carrefour Angrignon.

1) Notre immeuble d'habitations offre une grande qualité de logement :

- Construction en béton
- Système de protection incendie
- Trois (3) ascenseurs
- Entrées laveuse-sécheuse
- Espace de rangement dans chaque logement
- Espace commun multifonctionnel
- Salle à manger
- Balcon individuel
- Stationnement intérieur privé (places limitées)
- L'électricité et le chauffage sont inclus dans le prix total du loyer

2) Plusieurs services sont offerts avec le loyer :

- Cinq (5) dîners par semaine
- Service de câble de base
- Surveillance 24/24
- Téléphone
- Internet
- Service de conciergerie et d'administration
- Bibliothèque

Habitations Les Trinitaires est un magnifique lieu de vie pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie

NOUS N'OFFERONS AUCUN SERVICE DE SANTÉ À NOS LOCATAIRES

AFIN DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LA LISTE D'ATTENTE EST CONSTITUÉE À PARTIR D'UN QUESTIONNAIRE CHIFFRÉ. AVANT L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT, LES CANDIDATS DOIVENT PASSER DEVANT LE COMITÉ DE SÉLECTION.

Les tarifs (*en vigueur le 1^{er} juillet 2024*)

TYPE DE LOGEMENT	LOYER DE BASE	SERVICES	TOTAL DU LOYER
3 ½ (1 personne)	1 034 \$	312 \$	1 346 \$
3 ½ (2 personnes)	1 034 \$	519 \$	1 553 \$
4 ½ (1 personne)	1 174 \$	312 \$	1 486 \$
4 ½ (2 personnes)	1 174 \$	519 \$	1 693 \$

Il est possible d'obtenir une subvention (programme Accès-Logis) de l'*Office Municipal d'Habitation de Montréal* (OMHM) pour les locataires des **Habitations Les Trinitaires**. Avec cette subvention, un locataire voit son loyer de base réduit. Au lieu de payer le montant mentionné ci-haut, il payera (environ) 25 % de ses revenus.

Par exemple et à titre indicatif seulement, pour une personne qui gagne 20 000\$ son loyer de base serait de 417\$ plus 312\$ pour les services pour un total de 729\$ pour un logement.

Voici les critères d'admissibilité à la subvention administrée par l'OMHM :

- Être âgé de **60 ans et plus**;
- À titre de demandeur, vous êtes citoyen **canadien ou résident permanent** (Immigrant reçu);
- Vous avez résidé dans la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) pendant 12 mois au cours des 24 mois précédant votre demande;
- La valeur des biens que vous et les personnes inscrites possédez **est de 50 000 \$ ou moins**;
- Le demandeur est autonome par rapport à ses besoins essentiels ou à ceux de son ménage ou a fourni une preuve qu'il reçoit une aide garantie à cette fin;
- Les revenus bruts collectifs pour l'année précédente (avis de cotisation) des personnes inscrites sur la demande étaient égaux ou inférieurs aux montants suivants:
 - **Personne seule : 38 000 \$**
 - **Couple : 38 000 \$**
 - **Deux (2) personnes (qui ne vivent pas en couple) : 43 500 \$**

Veillez faire parvenir votre DEMANDE DE LOGEMENT :

HABITATIONS LES TRINITAIRES

1771, boulevard Angrignon, bureau 100, LaSalle (Québec) H8N 0C6

Téléphone 514-360-8016 #2016 – courriel : info@lestrinitaires.ca